

# Les mesures en faveur de l'emploi des personnes handicapées en Limousin



**Mesures  
en faveur de l'emploi  
des personnes handicapées  
en Limousin**

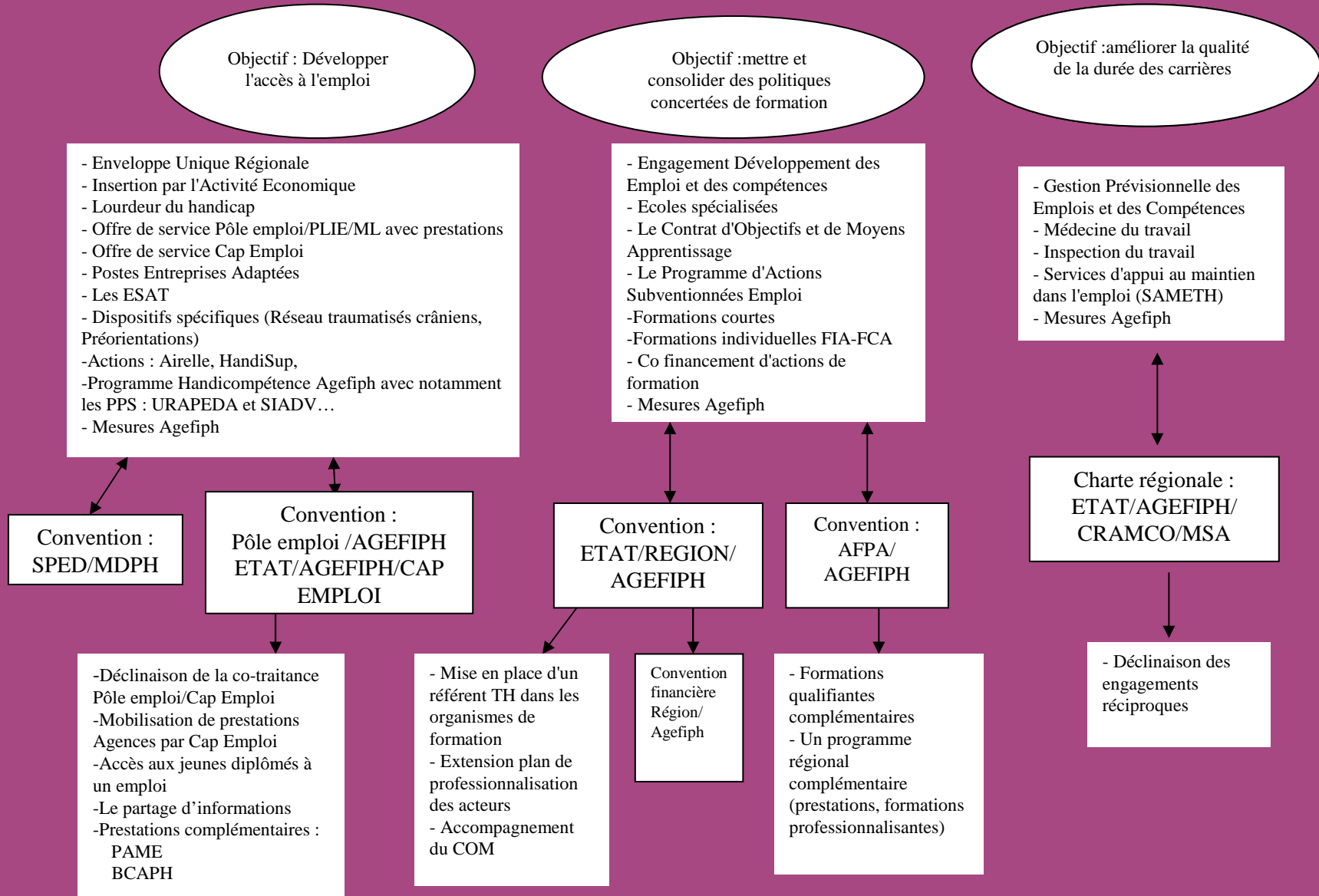


Dispositifs  
spécifiques

# SCHEMA D'ENSEMBLE

# Schéma d'ensemble des conventions visant à renforcer les politiques d'emploi en faveur des personnes handicapées en Limousin

## CONVENTION ETAT/AGEFIPH 2008-2010



Objectif : Développer l'accès à l'emploi

Objectif : mettre et consolider des politiques concertées de formation

Objectif : améliorer la qualité de la durée des carrières

- Enveloppe Unique Régionale
- Insertion par l'Activité Economique
- Lourdeur du handicap
- Offre de service Pôle emploi/PLIE/ML avec prestations
- Offre de service Cap Emploi
- Postes Entreprises Adaptées
- Les ESAT
- Dispositifs spécifiques (Réseau traumatisés crâniens, Préorientations)
- Actions : Airelle, HandiSup,
- Programme Handicompétence Agefiph avec notamment les PPS : URAPEDA et SIADV...
- Mesures Agefiph

- Engagement Développement des Emploi et des compétences
- Ecoles spécialisées
- Le Contrat d'Objectifs et de Moyens Apprentissage
- Le Programme d'Actions Subventionnées Emploi
- Formations courtes
- Formations individuelles FIA-FCA
- Co financement d'actions de formation
- Mesures Agefiph

- Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
- Médecine du travail
- Inspection du travail
- Services d'appui au maintien dans l'emploi (SAMETH)
- Mesures Agefiph

Convention : SPED/MDPH

Convention : Pôle emploi /AGEFIPH ETAT/AGEFIPH/CAP EMPLOI

Convention : ETAT/REGION/ AGEFIPH

Convention : AFPA/ AGEFIPH

Charte régionale : ETAT/AGEFIPH/ CRAMCO/MSA

- Déclinaison de la co-traitance Pôle emploi/Cap Emploi
- Mobilisation de prestations Agences par Cap Emploi
- Accès aux jeunes diplômés à un emploi
- Le partage d'informations
- Prestations complémentaires : PAME BCAPH

- Mise en place d'un référent TH dans les organismes de formation
- Extension plan de professionnalisation des acteurs
- Accompagnement du COM

Convention financière Région/ Agefiph

- Formations qualifiantes complémentaires
- Un programme régional complémentaire (prestations, formations professionnalisantes)

- Déclinaison des engagements réciproques

# MOYENS MOBILISES PAR L'AGEFIPH



# **DISPOSITIFS SPECIFIQUES INITIES PAR L'AGEFIPH EN LIMOUSIN**

- ACCOMPAGNEMENT ET EVALUATION.
- FORMATION.
- OUTILS, DISPOSITIFS EN FAVEUR DU MAINTIEN DANS L'EMPLOI.
- AIDES A L'EMBAUCHE.

# Accompagnement et évaluation

- Co-traitance Pôle emploi/Cap Emploi.
- Accompagnement étudiants.
- Prestation Accompagnement pour la Mobilisation vers l'Emploi (PAME).
- Bilan Compétence Adapté Personne Handicapée (BCAPH).
- Diagnostic Personne Handicapée (DPH).
- Prestations ponctuelles spécifiques (PPS).
- Création d'activité.

# CO-TRAITANCE Cap Emploi

- Une répartition concernant l'accompagnement des publics entre Pôle emploi et les Cap Emploi.
- Mobilisation des outils Pôle emploi par les Cap Emploi (évaluations, bilans de compétences).
- Offre de service Spécialisée dans chaque département (Cap emploi).

# Actions pour l'emploi des étudiants handicapés

- Services aux étudiants handicapés
  - Développer ses expériences professionnelles.
  - Envisager une autre voie de formation.
  - Préparer son insertion professionnelle.
- Services aux entreprises
  - Identifier des étudiants répondant à leurs besoins de recrutement.
  - Parrainer des étudiants handicapés ou leur proposer des stages.

Mis en œuvre par HANDISUP

# **Prestation d'Accompagnement pour la mobilisation vers l'emploi (PAME)**

- Lever les obstacles psycho-médico-sociaux.
- 4 mois renouvelable 1 fois.
- Prescripteurs : Cap Emploi/Pôle emploi.
- Public : demandeurs d'emploi TH.

# **Bilan Compétence Adapté Personne Handicapée (BCAPH)**

- Déterminer ou confirmer un projet d'accès ou de retour à l'emploi.
- 20 heures de face à face réparties sur 10 semaines.
- Prescripteurs : Cap Emploi/Pôle emploi.
- Public : - demandeurs d'emploi TH ;  
- bénéficiaires AAH avec  
Orientation Professionnelle milieu ordinaire de travail.

# Diagnostic personne handicapée (DPH)

- Vérifier la possibilité de concrétiser un projet de formation et de retour à l'emploi.
- 8 heures.
- Prescripteurs : Cap Emploi/Pôle emploi /Missions Locales.
- Public : demandeurs d'emploi TH.

# Prestations Ponctuelles Spécifiques

- **Une expertise en matière de déficiences :**
  - **Visuelle** (Service Inter-régional d'Accompagnement de la Déficience Visuelle).
  - **Auditive** (Union Régionale des Associations de Parents d'Enfants Déficients Auditifs).
  - **Motrice** (SAVS APF 19).
- **Evaluation des capacités fonctionnelles /**  
Identification des techniques de compensation/  
Mise en œuvre des techniques de compensation/  
Appui et conseil à l'entreprise.
- **Prescription :** Pôle emploi, Cap emploi, Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés, prestataire vie au travail.

# Conseils et aide à la création d'activité

## 1. Des prestations :

- Visant à apporter un appui par des experts de l'accompagnement des créateurs d'entreprises.
- Les personnes handicapées peuvent contacter directement Airelle.

## 2. Une subvention au bénéfice des personnes handicapées demandeurs d'emploi.

# FORMATION

- Formations courtes (remobilisation et immersion).
- Formations positionnement.
- Co-financement de formations.
- Formations individuelles Agefiph (FIA).
- Formations collectives Agefiph (FCA).

# Formation Positionnement Formation

- Permettre aux travailleurs handicapés de se familiariser avec l'environnement et la culture technique du métier avant une entrée en formation.
- Durée : 280h à 420h.
- Alternance centre de formation AFPA avec les plateaux techniques et les immersions en entreprises.
- Prescripteurs : Pôle emploi, Cap emploi, Missions Locales.

# Formations courtes

- Remobilisation et détermination de projet.
- Immersion en entreprise.
- Durée : 210 heures.
- Alternance centre de formation et entreprise.
- Prescripteurs : Pôle emploi/Cap Emploi / Missions Locales.

# Co-financement de formations

- Pôle emploi.
- Conseil régional.
- OPCA et OPACIF.
- Fonds de Formation des Entreprises de Travail Temporaire.
- Entreprise

# Formations individuelles Agefiph

- Répondre aux besoins de formation lorsqu'il n'est pas possible de mobiliser les financements de droit commun.
- Coûts pédagogiques et rémunération.
- Prescripteurs : Pôle emploi/Cap Emploi.
- Public : demandeurs d'emploi TH non indemnisés par Pôle emploi au titre de l'ARE.

# MAINTIEN DANS L'EMPLOI

- Bilan maintien dans l'emploi.
- Service d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés (SAMETH).
- Service d'accompagnement à la vie au travail.

## Bilan maintien dans l'emploi

- Valider un projet de reclassement ou étudier une piste de réorientation.
- 12 heures.
- Prescripteur : SAMETH.
- Public bénéficiaire : salariés en indemnités journalières ou demandeurs d'emploi.

# SAMETH (Service d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés)

- Quatre services dédiés au maintien dans l'emploi des salariés dont le handicap apparaît ou s'aggrave.
- **1- Service d'information**: informer sur les dispositifs et aides mobilisables pour le maintien dans l'emploi des personnes handicapées.
- **2- Service Facilitation**: aider à la mobilisation d'appui technique, administratif ou financier pour la mise en œuvre d'une solution de maintien lorsque la solution est identifiée.
- **3- Service Conseil**: éclairer sur la possibilité d'une démarche de maintien lorsque la situation n'est pas clairement identifiée.
- **4- Service Ingénierie**: contribuer à la recherche, à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une solution de maintien lorsque cette solution n'est pas identifiée.

# Service d'accompagnement de la vie au travail

- Accompagnement des entreprises en matière de gestion des parcours professionnels des salariés handicapés
- 1 diagnostic de situation professionnelle et un accompagnement à la mise en œuvre
- Une démarche fondée sur l'anticipation des évolutions technologiques, organisationnelles, du handicap...

# Aides et appui à l'embauche

- Prime à l'insertion.
- Prime au contrat d'apprentissage.
- Prime au contrat de professionnalisation.
- Prime initiative emploi (PIE).
- Prime contrat durable.
- Prime à l'embauche d'un collaborateur issu du milieu protégé.
- Aide au tutorat en entreprise.
- Etudes ergonomiques préalables à l'adaptation des situations de travail.
- Aide lourdeur du handicap.
- Forfait formation.